



Grève : seulement deux écoles concernées

Les perturbations dans les services publics devraient être minimales ce mardi.

Alors qu'un appel à la grève nationale a été lancé par les opposants à la réforme des retraites, qui sera prochainement débattue à l'Assemblée nationale, seulement deux écoles de Vire Normandie sont concernées par ce débrailage.

Plusieurs professeurs des écoles de Roullours et Truttermer-le-Grand ayant déposé une intention de grève, soit plus de 25 % de leurs effectifs, un service minimum d'accueil est mis en place par la municipalité sur les deux sites.

Le 19 janvier, jour de la dernière grève, un service d'accueil centralisé avait été mis en œuvre au Centre socioculturel Charles-Lemaître. Cela indique donc une contestation un peu moins importante que la dernière fois. Aucun des autres services publics de la collectivité ne devrait être perturbé.

Par ailleurs, l'intersyndicale appelle toujours à la mobilisation, à 17 h 30, au pied de la Porte-Horloge. « **Venez munis de lampes, lampions flambeaux, lumière !** » ont précisé les syndicats.